

MOSELLE et MEUSE

FO Lycées et Collèges - Tél : 03 87 75 59 67  
24 rue du Cambout - 57000 METZ

[folc@foen-nancy-metz.fr](mailto:folc@foen-nancy-metz.fr)

MEURTHE-ET-MOSELLE

FO Lycées et Collèges - Tél : 03 83 37 12 50  
19 rue de Saurupt - 54000 NANCY

[folc54@foen-nancy-metz.fr](mailto:folc54@foen-nancy-metz.fr)

VOSGES

FO Lycées et Collèges - Tél : 07 45 25 94 14  
Bourse du Travail - 4 rue Aristide Briand - BP 359 - 88009 EPINAL Cedex

[folc88@foen-nancy-metz.fr](mailto:folc88@foen-nancy-metz.fr)

## ADHÉSION – COTISATION 2026

Les fiches d'adhésion et les cotisations sont à retourner au département dont vous dépendez en fonction de votre lieu de travail (adresses ci-dessus) sauf pour la Meuse (envoyez à Metz).

### 1. Vous êtes nouvelle syndiquée, nouveau syndiqué

- Vous complétez la fiche d'adhésion page II.
- Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de " FO Lycées et Collèges " ou " SNFOLC " ou par prélèvement automatique (page III).

### 2. Déjà syndiqué(e), vous renouvezlez votre cotisation

- Complétez la fiche page II avec seulement vos nom, adresse personnelle et département d'exercice (sauf si modification, par exemple : affectation, échelon, etc.). Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de " FO Lycées et Collèges " ou " SNFOLC " ou par prélèvement (voir page III) mais ne complétez la demande de prélèvement que si vous déposez un prélèvement pour la première fois.
- Si vous avez déjà un prélèvement en cours, la reconduction se fera automatiquement (voir dates des prélèvements page III).
- Si vos coordonnées bancaires changent, merci d'envoyer un nouveau formulaire de prélèvement avec un RIB.



- 10 % pour les adhérents en prélèvement

*Le bureau académique a décidé de ne pas augmenter les cotisations en 2026, après la légère augmentation de l'an dernier suite à la spirale inflationniste. Il a également décidé de reconduire pour l'année 2026, la réduction de 10%, qui a été mise en place il y a 4 ans, pour toute adhésion ou réadhésion par prélèvement avec reconduction. Ainsi la cotisation d'un adhérent en prélèvement restera encore inférieure à celle de 2022. À la réception de votre bulletin d'adhésion, le trésorier appliquera une réduction de 10% pour la cotisation de l'année par rapport au montant indiqué page IV.*

*Cette mesure permet encore de favoriser l'adhésion par prélèvement pour faciliter la gestion de la syndicalisation de nos nombreux adhérents. Au bout d'un an, chaque adhérent reste libre de demander l'interruption du prélèvement.*

La fédération syndicale FNEC FP – Force Ouvrière, dont dépend notre syndicat SNFOLC, souscrit un contrat auprès d'un cabinet d'avocats spécialisés. Si vous êtes concerné(e) par une « affaire » juridique ou judiciaire dans le cadre de vos activités professionnelles (victime d'accusations par exemple, de plaintes auxquelles la police ou la justice ont donné suite), les avocats pourront vous assister dans les démarches juridiques ou le processus judiciaire qui pourraient en résulter.

De plus, avec votre carte syndicale, vous recevrez un reçu fiscal qui permettra au Trésor Public de vous octroyer une réduction ou un crédit d'impôt égal à 66% de la cotisation syndicale.

# Adhésion

## Mes coordonnées :

Civilité :  Madame  Monsieur

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Nom de naissance : .....

Date de naissance : . . . / . . . / . . .

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

E-mail : ..... @ .....

Merci de le confirmer en envoyant un mail "de contact" à [fole@foen-nancy-metz.fr](mailto:fole@foen-nancy-metz.fr)

## Département d'exercice

## Meurthe-et-Moselle

## Meuse

## Moselle

## Vosges

### Ma situation :

Mon établissement : .....

Ville : .....

(avec complément de service à .....)

- Je suis titulaire sur poste fixe
  - Je suis titulaire sur la ZR de .....
    - établissement de rattachement (RAD) : .....
    - affecté(e) sur un poste à l'année au .....
    - ou sur une suppléance au ..... jusqu'au .....
  - Je suis professeur(e) contractuel(le) :  en CDI  en CDD  CZR : zone de .....
    - mon Indice Majoré (IM) est ..... (voir contrat ou fiche de paie)
    - ma date de fin de contrat : . . . / . . . / . . . .
  - Je suis stagiaire :  9h  18h
  - Je suis étudiant(e) alternant 1/3 temps
  - Je suis AED :  en CDD  en CDI
  - Je suis AESH :  en CDD  en CDI
  - Autre situation (retraite, disponibilité...) : .....

**Corps :** ..... **Échelon :** ..... **Discipline :** .....

**Grade :**  Classe Normale  Hors Classe  Classe exceptionnelle

Je travaille à  Temps complet  Temps partiel / quotité ? .....

Ma cotisation annuelle (voir tableau page IV) : ..... Euros

La cotisation comprend l'abonnement à la presse syndicale.

Mode de règlement choisi :

- J'envoie un chèque global.
  - J'envoie trois chèques fractionnés : ..... + ..... + ..... euros.  
Vous pouvez choisir de fractionner avec des montants différents  
et noter la période souhaitée de débit au dos des chèques
  - Je dépose un prélèvement automatique (j'envoie le formulaire et un RIB).
  - J'ai déjà un prélèvement en cours qui est valide (ne pas envoyer de nouvelle demande).

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNFOLC. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi "informatique et libertés". Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : [foc@foen-nancy-metz.fr](mailto:foc@foen-nancy-metz.fr)

## Règlement par prélèvement bancaire

Complétez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et envoyez-la au syndicat

**accompagnée d'un RIB.**

# Autorisation de prélèvement SEPA

**NOM du syndiqué :** ..... **PRÉNOM :** .....

- prélèvement en 3 fois avec reconduction (début de trimestre, fin du mois)
- prélèvement en 12 fois avec reconduction (fin de chaque mois)
- prélèvement en 1 fois avec reconduction (mois à préciser : .....
- prélèvement unique sans reconduction et sans réduction de 10%, à réception du bulletin de cotisation

SNFOLC 24 rue du Cambout 57000 Metz	N° national d'émetteur <b>337501</b>
---	---

**1. Compte à débiter : veuillez reporter votre IBAN ci-dessous ainsi que le BIC**

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

**BIC :** .....

**2. Nom du titulaire du compte**

Nom : ..... Prénom : .....

**3. Établissement bancaire teneur du compte à débiter**

**Adresse à compléter obligatoirement**

Banque : .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Localité .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom, qui seront présentés par l'organisme ci-dessus mentionné.

Date :

**Signature obligatoire :**

**JE JOINS UN RIB**

# Cotisations

## Classe normale

CERTIFIÉ – P.EPS PLP – CPE – PSY-EN			BI-ADMISSIBLE		AGRÉGÉ	
ÉCH.	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
2	167 €	(56,78 €)			184 €	(62,56 €)
3	176 €	(59,84 €)	180 €	(61,20 €)	202 €	(68,68 €)
4	180 €	(61,20 €)	183 €	(62,22 €)	211 €	(71,74 €)
5	183 €	(62,22 €)	192 €	(65,28 €)	221 €	(75,14 €)
6	189 €	(64,26 €)	202 €	(68,68 €)	236 €	(80,24 €)
7	198 €	(67,32 €)	211 €	(71,74 €)	249 €	(84,66 €)
8	208 €	(70,72 €)	224 €	(76,16 €)	268 €	(91,12 €)
9	221 €	(75,14 €)	239 €	(81,26 €)	284 €	(96,56 €)
10	236 €	(80,24 €)	252 €	(85,68 €)	299 €	(101,66 €)
11	252 €	(85,68 €)	265 €	(90,10 €)	312 €	(106,08 €)

CHAIRE SUPÉRIEURE		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	252 €	(85,68 €)
2	268 €	(91,12 €)
3	284 €	(96,56 €)
4	299 €	(101,66 €)
5	312 €	(106,08 €)
6 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
6 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
6 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)
7 HEB1 (972)		
7 HEB2 (1013)	381 €	(129,54 €)
7 HEB3 (1067)	400 €	(136 €)

## Hors-classe

CERTIFIÉ – P.EPS PLP – CPE – PSY-EN		
ÉCHELON	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
3	252 €	(85,68 €)
4	268 €	(91,12 €)
5	287 €	(97,58 €)
6	302 €	(102,68 €)
7	309 €	(105,06 €)

AGRÉGÉ		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
3	312 €	(106,08 €)
4 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
4 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
4 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)

## Classe exceptionnelle

CERTIFIÉ – P.EPS PLP – CPE – PSY-EN		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	261 €	(88,74 €)
2	277 €	(94,18 €)
3	290 €	(98,60 €)
4	312 €	(106,08 €)
5 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
5 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
5 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)

AGRÉGÉ		
ÉCHELON (indice)	TARIF	(coût réel après réduction d'impôt)
1	312 €	(106,08 €)
2 HEA1 (890)	334 €	(113,56 €)
2 HEA2 (925)	347 €	(117,98 €)
2 HEA3 (972)	365 €	(124,10 €)
3 HEB1 (972)		
3 HEB2 (1013)	381 €	(129,54 €)
3 HEB3 (1067)	400 €	(136 €)

## Autres catégories

RETRAITÉ (en fonction de la pension mensuelle)	inférieure à 2000 €	comprise entre 2000 € et 2500 €		comprise entre 2500 € et 3000 €		supérieure à 3000 €	
	72 € (après impôts : 24,48 €)	84 € (après impôts : 28,56 €)	96 € (après impôts : 32,64 €)	108 € (après impôts : 36,72 €)			
STAGIAIRE	120 € (après impôts : 40,80 €)			ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT		60 € (après impôts : 20,40 €)	
CONTRACTUEL (selon l'indice majoré IM voir fiche de paie ou contrat)	Catégorie 1	IM 436 151 € (après impôts : 51,34 €)	IM 458 167 € (après impôts : 56,78 €)	IM 480 173 € (après impôts : 58,82 €)	IM 503 183 € (après impôts : 62,22 €)	IM 528 192 € (après impôts : 65,28 €)	IM 553 202 € (après impôts : 68,68 €)
	Catégorie 2	IM 377 131 € (après impôts : 44,54 €)	IM 394 137 € (après impôts : 46,58 €)	IM 412 143 € (après impôts : 48,62 €)	IM 430 149 € (après impôts : 50,66 €)	IM 462 169 € (après impôts : 57,46 €)	IM 494 180 € (après impôts : 61,20 €)
AED	60 € (après impôts : 20,40 €)			AESH		48 € (après impôts : 16,32 €)	

- Temps partiel : cotisation à calculer en fonction de votre quotité
- Disponibilité, congé parental sans traitement : 60 €
- Retraite progressive : demi cotisation pleine + demi cotisation à temps partiel